



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE – 10 AVRIL 2010

Nombre d'adhérents ayant acquitté la cotisation 2009 : 270  
Adhérents présents : 51 - Représentés par un pouvoir : 125 - Total : 176 - Quorum : 90  
Le quorum statutaire étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

### Le Bureau de l'AG est constitué comme suit :

Évelyne BOURNER (Présidente), Roland GAUCHAT (Secrétaire)  
Marcel MARTIN, (Trésorier) Jean-Marie CORBIN (Trésorier-adjoint)  
Excusé : Philippe MAEGHT (Vice-président)

## RAPPORT MORAL ANNÉE 2009/2010

### NOTRE MISSION depuis plus de 20 ans :

- Défense de l'environnement et du cadre de vie à Savigny-sur-Orge
- Être un relais et un contact sur tous les sujets liés à la qualité de vie, auprès des organismes officiels, des élus, des associations des villes voisines
- Présence sur ces sujets aux niveaux : local, départemental, régional et national.

**Nombre d'adhérents et sympathisants : 435 familles de Savigny-sur-Orge.**

### Les participations des membres du Conseil d'Administration en 2009 :

10 réunions de notre C.A. - 6 colloques & conférences

Il est composé de 17 membres, de compétences, d'opinions et d'intérêts divers, ce qui enrichit les débats.

**26 réunions extérieures :** Conseil Général – Agenda 21 Départemental - Rencontres avec les élus locaux et les services techniques - Fédérations départementales - Associations partenaires et voisines.

## NUISANCES AÉRIENNES

Travaux sur les pistes au printemps 2009 : survol de Savigny → nuisances sonores et chimiques accrues.

Constatations, confirmées par une consultation en mairie du logiciel VITRIL, le 26/5/2009 : nombreuses anomalies dans l'usage des pistes : non conformité avec les informations communiquées par ADP : atterrissages sur la piste 2, survols dans tous les sens, non conformes au cône annoncé, pour des décollages vers le sud, etc.). Il faut noter cependant que la gêne a été moins importante que lors des travaux de la piste 4 il y a trois ans.

20/7/2009 : Courrier à la Direction Générale de la DGAC et d'Aéroports de Paris (réponse reçue en Septembre 2009).

En mai 2009, signature d'une « convergence associative » par 43 associations membres de l'Union Française contre les Nuisances Aériennes exprimant une forte cohésion du mouvement associatif des riverains d'aéroports.

Participation aux travaux et aux réunions du collectif d'associations ANA (Alerte Nuisances Aériennes).

A noter : Changement des trajectoires de décollage et d'atterrissage vers l'est dans les régions du sud-Essonne.

Protestations des régions nouvellement survolées (canton de Linas-Montlhéry et la région). Les avions tournent plus loin et plus haut et survolent des régions moins densément peuplées. Savigny n'est pas concernée.

### Nos commentaires :

- Malgré un ralentissement dû à la crise mondiale, le trafic aérien continue de progresser.
- L'Ile-de-France est densément survolée (bruit et pollution atmosphérique).
- Savigny est dans la zone de risque de la pollution générée par l'aéroport.

### **Nous exigeons :**

- La plus grande vigilance sur l'utilisation de la piste 2 (survol de Savigny à basse altitude), solution toujours trop facile pour écouler le trafic en période de pointe
- La poursuite par AIRPARIF des études en cours sur la pollution chimique générée par le transport aérien (NOx, CO2) et les risques pour la santé publique autour des aéroports
- Le respect des engagements pris quant aux contraintes d'exploitation d'Orly, aéroport situé en milieu urbain dense : limitation à 250 000 créneaux/200 000 mouvements/an
- Le maintien strict du couvre-feu et des horaires de nuit
- Le respect des trajectoires et des sanctions en cas d'infraction.

**Nous participons** à toutes les réunions et manifestations pour la défense des riverains des aéroports franciliens face aux nuisances aériennes, préjudiciables à leur qualité de vie, à leur santé et à la valeur de leur patrimoine. Nous suivons les avancées de l'Etude d'AIRPARIF prévue pendant 4 ans pour évaluer la nocivité des rejets chimiques dans l'atmosphère pour la santé des populations habitant à moins de 5 km de l'Aéroport d'Orly. La même étude est conduite à Roissy-Ch. de Gaulle et au Bourget.

Le courrier d'AIRPARIF concernant le démarrage de cette étude peut être envoyé à nos adhérents sur demande faite à l'Association (téléphone ou internet).

## **LA PROPRETÉ DANS LA VILLE**

L'action annoncée lors de l'AG précédente a débuté par une enquête en forme de questionnaire que nous avons lancée en décembre 2009 en prenant pour base le constat suivant :

- Problème de salubrité en été causé par le retour à une seule collecte hebdomadaire (sacs éventrés, vermines, odeurs...)
- Collecte des encombrants : délais très longs après la demande téléphonique, date d'enlèvement non respectée
- Décharges sauvages illégales
- Nombreuses rues jamais visitées par la balayeuse (caniveaux)
- Impression de saleté de la ville, pollutions visuelles, papiers et détritiques...

Le rapport rédigé suite au traitement des 219 réponses exploitables a été adressé le 20/01/2010 à Madame Spicher-Bernier, Maire de Savigny, aux maires-adjoints concernés et aux Services Techniques. Réponse de Mme le Maire : 15 Mars 2010.

Ce rapport est un échantillonnage représentatif qui a confirmé les constatations ci-dessus et mis en évidence les points suivants :

- Certains quartiers sont plus « abandonnés » que d'autres. Ils sont spécifiés dans le rapport.
- Les déchèteries sont difficilement accessibles aux personnes âgées ou sans véhicule. Leurs conditions de fonctionnement sont souvent dissuasives (horaires, difficulté d'accès ...)
- Demande à l'unanimité d'une collecte bihebdomadaire des ordures ménagères.
- Demande d'amélioration du dispositif de ramassage des encombrants.
- Propreté générale de la ville à améliorer.
- Nombreuses remarques sur la dégradation générale du cadre de vie dans la ville.

Mme le Maire a annoncé lors de la cérémonie des vœux que la collecte des ordures ménagères redeviendrait bihebdomadaire dans les secteurs pavillonnaires.

M. J-F. Naut, 1<sup>er</sup> maire-adjoint, nous a informés, lors de notre réunion du 16/03/2010, que des instructions avaient été données et que toutes les mesures avaient été prises auprès du prestataire afin de supprimer les dérives constatées et donc améliorer la collecte des encombrants. Il restera à vérifier que ces améliorations ont bien lieu et se prolongent dans la durée. Certains adhérents ont recommencé à nous signaler des problèmes de non respect des dates...

En ce qui concerne le passage de la balayeuse, mêmes instructions : chaque rue de Savigny doit être balayée (caniveaux) mensuellement. Tout manquement à cette règle doit être signalé par les riverains aux Services Techniques municipaux.

## **PROJET DE TRAM TRAIN MASSY ÉVRY (TTME)**

### **Rappel du projet :**

20 km – 14 stations – Durée totale environ 32 minutes. Le tracé actuel (détour par « Épinay Urbain ») passe par Savigny (rue des Rossays) sans arrêt, tourne Chemin des Franchises et longe l'Autoroute A6 vers le sud. Ce TRAM TRAIN est déclaré projet d'intérêt général pour :

- desservir et désenclaver des quartiers très peuplés (et mal pourvus en transports collectifs)
- assurer un transport en commun de qualité de banlieue à banlieue
- relier des centres d'activité et d'emploi entre Evry et Massy
- diminuer la circulation automobile (et donc la pollution)

Calendrier actuel : 2009 : Phase de concertation – 2010 : Schéma de principe et enquête publique – 2011 : Approbation de l'avant-projet et convention de financement – 2012 : Études détaillées et premiers travaux – **2017 : mise en service.**

### **Le sujet ayant été très largement débattu lors de l'Assemblée Générale d'avril 2009, nous ne reviendrons pas sur les détails de ce projet inacceptable qui est une RÉGRESSION, car :**

- Le détour par Epinay ne se justifie pas.
- Il traverse Savigny en massacrant la rue des Rossays, sans s'arrêter.
- Bien qu'il soit inclus dans le plan Espoir Banlieues, il ne dessert pas le quartier de Grand Vaux.
- Il dégrade considérablement le service offert par la gare de Savigny-sur-Orge, du fait de la suppression de la ligne directe Juvisy-Versailles (Trains CIME et VICK), ligne existante « de banlieue à banlieue »...).
- En captant les fonds nécessaires à la modernisation de la ligne C, il risque d'en retarder encore l'exécution.

**A noter :** les réunions avec les associations et la population, ainsi que les ateliers, n'ont été qu'un simulacre de concertation pour un projet imposé et bouclé d'avance.

### **Considérant que des transports en commun fiables et de qualité font partie de notre mission de défense du cadre de vie les associations :**

- 3R (Riverains de la Rue des Rossays)
- Tangentielle8 (Défense des usagers de la Ligne Juvisy-Versailles)
- Elan-Savigny Environnement

ont mené conjointement, depuis l'Assemblée Générale de 2009, de très nombreuses actions : tracts, manifestations, courriers, visites de terrain, pour exprimer leur refus de ce projet et défendre les usagers des transports en commun de Savigny :

- 11/04/2009 : Courrier à M. Thierry Mandon (Vice-président du Conseil général de l'Essonne)
- 5/05/2009 : Visite du Tram-Train d'Aulnay-sous-Bois avec le STIF et la SNCF
- 8/05/2009 : Courrier à M. Michel Berson, Président du Conseil Général de l'Essonne. Réponse le 22/06/2009
- 15/05/2009 : Visite de terrain avec les élus : Mme Briand, MM. Mandon, Mérigot + associations
- 19/05/2009 : Rendez-vous avec Mme Spicher-Bernier et M. Neuilly (avec M. Boukhira, Association 3R)
- 25/05/2009 : Rendez-vous avec le Député-Maire d'Epinay, M. Malherbe : (présence de Mme Briand, députée, et de M. Mérigot, maire-adjoint de Savigny)
- 26/05/2009 : Réunion sur les Transports en commun en IdF (RFF-SNCF) – Paris
- 28/5/2009 : Courrier à Mme Spicher-Bernier (position sur la phase de concertation)
- 29/05/2009 : Réunion Etude des Plans avec les Services Techniques de la Mairie
- 15/06/2009 : Réunion publique « Tram Train » à Epinay
- 16/06/2009 : Réunion publique « Tram Train » en mairie de Savigny
- 3/07/2009 : Courrier à M. Jean-Paul Huchon, Président du Conseil Régional IdF
- 15/07/2009 : Courrier adressé aux Maires des communes situées sur la ligne RER-C Juvisy-Versailles
- 21/07/2009 : Courrier à M. Manuel Valls, Déput-Maire d'Evry (projet Tram-Train)
- 30/11/2009 : Courrier commun associatif à Mme Spicher-Bernier, Maire
- 1/12/2009 : Courrier de 4 associations de Savigny à Mme Fadela Amara, Secrétaire d'Etat chargée de la politique de la Ville - Réponse : 21/01/2010
- 3/12/2009 : Atelier en Mairie (Elus, Services techniques, associations, STIF, SNCF, RFF)
- 11/12/2009 : courrier à Mme Mougard, Directrice Générale du STIF (pas de réponse)
- 14/12/2009 : Réunion avec Mme Briand (Députée) suite à la question orale posée au Ministre le 10/12/2009
- 16/12/2009 : Courrier à M. Bussereau, Ministre des Transports. Réponse le 15/01/2010
- 17/02/2010 : Manifestation en gare de Juvisy pour le maintien de la ligne Juvisy-Versailles
- 25/02/2010 : Remise de document à M. Julien Dray en campagne électorale à Grand Vaux
- 25/02/2010 : Courrier à M. Etienne Chaufour (Maire de Juvisy) signé par les 3 associations pour s'étonner de son silence sur le projet de suppression de la ligne Juvisy-Versailles du RER-C (aucune réponse à ce jour)

## **CIRCULATIONS DOUCES**

### **Nous constatons :**

Une amélioration dans certains quartiers (rue Marc Sangnier..) et une prise en compte de certaines de nos demandes, mais :

- Dans bien des secteurs, les trottoirs sont en mauvais état, voire inexistant, et trop souvent encombrés de véhicules en stationnement : danger pour les piétons.
- Absence de facilités pour les vélos.
- Non-respect de la réglementation sur la circulation et sur l'accès aux bâtiments publics des personnes à mobilité réduite et handicapés.
- Vitesse excessive des automobiles, conduite dangereuse, notamment pour les piétons.
- Encombrements et stationnements dangereux aux abords des écoles.

### **Nos actions :**

- Suite à notre rapport de 2004 (Etude sur les Circulations Douces à Savigny), remise aux élus et aux services techniques municipaux d'un projet détaillé - avec photos et plans cadastraux - d'aménagement des « points noirs » du bas de Savigny aux abords de la gare et des voies ferrées : rues de la Martinière – Chamberlin, Joliot-Curie)
- Poursuite de nos contacts avec la municipalité et les Services Techniques pour obtenir la suppression des « points noirs » mentionnés dans ces rapports et présentant des dangers pour les piétons
- Demande d'une action de la police pour sanctionner le stationnement illicite sur les trottoirs
- Signalement d'une recrudescence des vitesses excessives et demande de contrôles de police avec sanction en cas d'infraction
- Signalement également des situations dangereuses aux abords des écoles de la ville (stationnement sur les trottoirs, mise en danger de la vie des piétons – recommandation d'une démarche « Pédibus » pour les enfants : marche à pied accompagnée vers l'école, et au retour)
- Action citoyenne : pose régulière de papillons sur les voitures en stationnement illégal sur les trottoirs et gênant le passage des piétons : « RENDEZ LES TROTTOIRS AUX PIETONS » (par notre association et les adhérents volontaires pour cette action de civisme).

Ces points seront abordés avec les élus et rendez-vous sera pris avec le Commissaire de Police de Savigny-Morangis.

## **AFFICHAGES PUBLICITAIRES**

Nous avons constaté que les grands panneaux (12m2) prolifèrent sur le Boulevard Aristide-Briand, très convoité par les publicitaires, en raison de la forte fréquentation de cet axe routier.

Nous avons rencontré M. Naut (1<sup>er</sup> maire-adjoint) et lui avons exprimé notre regret de voir ainsi notre cadre de vie enlaidi et dégradé par ces publicités envahissantes.

Il nous a assurés que la municipalité était vigilante et que depuis dix ans de nombreux panneaux avaient été supprimés.

En résumé : ça pourrait être bien pire !

Remarque : dans les villes, les panneaux sont souvent supprimés sur les axes secondaires, qui n'intéressent pas les publicitaires, et prolifèrent sur les axes principaux à forte circulation.

Nous savons qu'en contrepartie de l'installation de ces panneaux, la municipalité bénéficie de mobilier urbain gratuit (abribus, etc). Nous regrettons cette situation qui a des effets pervers... et nous ne parlerons pas des intérêts des particuliers qui acceptent contre finances d'abriter ces horribles panneaux sur leur terrain...

Nous allons néanmoins procéder à un comptage et étudier la réglementation, notamment municipale.

A noter : Il est très difficile d'obtenir le démontage de ces panneaux, même construits en toute illégalité. Cependant la tendance actuelle se retourne contre les publicitaires qui abusent et s'approprient nos sites en les dégradant.

Notre contact : « Paysages de France », qui a obtenu de nombreux succès en France (démontage et suppression de publicités agressives ou envahissantes).

## **ANTENNES DE TÉLÉPHONIE MOBILE**

Sujet très controversé. Pas de position claire, ni des scientifiques (l'impact des ondes sur la santé fait l'objet de nombreux débats...), ni de l'Etat, qui recommande une couverture totale du territoire pour les téléphones portables. Sans parler des usagers qui veulent un réseau fiable et disponible partout.

Les techniques futures : télévision, images, films, sur les téléphones mobiles ne pourront qu'entraîner encore plus de besoins d'antennes.

Nous avons souvent alerté nos élus pour signaler le nombre important d'antennes à Savigny et notamment sur les immeubles collectifs.

M. Naut nous a assurés qu'il contrôlait la situation et que les opérateurs sont contraints de se grouper pour minimiser les risques. Mais : plus il y a de trafic, plus il y a de rayonnement... peut-être dangereux pour la santé publique.

Il n'est pas prévu d'installer de nouvelles antennes sur la commune. A noter : Elan-SE dispose d'une carte recensant les relais situés sur Savigny-sur-Orge.

## **CIRCULATION POIDS LOURDS RUE J. ALLEMANE**

Il nous a été signalé le retour des poids lourds, en infraction depuis l'arrêté municipal de 2007. Une observation effectuée par des adhérents du quartier l'a confirmé.

Notre action :

- Rencontre (mars 2010) avec M. Neuilly (maire-adjoint chargé de la Sécurité) La question lui est signalée.
- Porter ce point à la connaissance du Commissaire de Police de Savigny – Morangis et exiger que ces infractions soient sanctionnées.

A noter : La signalisation d'interdiction est très mal faite et peu visible, dans la ville et sur l'A6 avant la bretelle de sortie, pour informer les chauffeurs se dirigeant vers la ZI de Morangis de ne pas sortir à Savigny de poursuivre vers Wissous.

## **TERRAIN FALLONE (Commune de LONGJUMEAU en bordure de l'autoroute A6)**

Ce terrain, bordant l'A6 et Clair Village, a fait parler de lui dans le passé à propos d'un calamiteux projet de « piste de karting » - abandonné suite aux réactions indignées des riverains et des élus.

Des travaux viennent d'être entrepris (pose d'un portail d'accès, remblaiement) sans que la municipalité de Longjumeau ait été informée. A surveiller...

## **ESPACES VERTS**

### **AMENAGEMENT TERRAINS MINISTERE DE LA JUSTICE - CHAMPAGNE**

25/11/2009 : Courrier à M. Zamparutti, maire-adjoint chargé des Travaux : Plainte de riverains suite à travaux interminables.

Mars 2010 : Les constructions (logements) se poursuivent dans les délais.

L'aménagement des espaces verts a subi des retards ; achèvement prévu pour l'été 2010.

### **PROMENADE DE L'ORGE**

#### **Nos relations avec le Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Orge Aval (SIVOA)**

- Participation aux réunions de la Commission « Ecologie et Paysages » les 12/10, 7/11 et 3/12/2009.

#### **Aménagements réalisés :**

- Passerelle aux Prés St-Martin
- Passerelle et accès piéton au bas de la rue Ch. Grangier. Après avoir été cédé au SIVOA, ce terrain vient d'être aménagé et ouvert à la circulation piétonnière (inauguration le 7/11/2009). Pas de parking prévu. Des plantations paysagères vont être faites.

Il est donc maintenant possible d'accéder au parc du Château et à la promenade soit en suivant la rive côté Savigny, soit en traversant par la passerelle et en empruntant le sentier côté Morsang, mieux sécurisé et à l'abri de la montée des eaux.

Nous demandons (depuis des années) un fléchage pour signaler l'accès de la promenade aux Saviniens.

### **PASSERELLE JUVISY - Boulevard DE BELLEVUE**

Cette nouvelle passerelle, qui permet l'accès vers Juvisy Centre sans traverser la Nationale 7, fait l'objet d'un conflit avec les riverains, qui refusent l'accès public. Le sentier d'accès est public. Le financement est majoritairement public. En relation avec les associations de Juvisy et conjointement avec l'Association de défense du cadre de vie de Juvisy Plateau (ACVJP), nous avons demandé par courrier daté du 6 mai 2010 à M. Etienne Chauffour, Maire de Juvisy et Conseiller Général, que la descente depuis le Boulevard de Bellevue et la passerelle débouchant sur la promenade qui mène vers Juvisy-Centre, le marché et la gare SNCF, soient ouvertes à tous et ne soient pas réservées à une rue et trois immeubles, ce qui serait inacceptable.

## **SUJETS DIVERS**

### **TERRAIN CANTONI (BORDURE DES VOIES SNCF)**

Ce terrain, véritable friche industrielle qui, vue depuis le RER C, ne fait pas honneur à Savigny, fait l'objet d'un permis de construire signé (constructions prochaines de logements et pavillons)

## **COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX** (notre participation) :

- Eau potable et assainissement (Lyonnaise des Eaux) 12/1/2010  
Quelques chiffres : Savigny 37627 habitants, 9507 clients/compteurs, Consommation moyenne : 179 m3/client – 45m3/habitant - Baisse de 1,5% par rapport à 2007 (lié au temps en été, pluvieux ?). Le contrat avec la Lyonnaise des Eaux (15 ans) se termine en 2019.  
La suppression des tuyaux d'alimentation en plomb se poursuit ; fin des travaux prévue en 2013.  
20 logements n'ont pas le tout-à-l'égout. Des actions sont en cours auprès de la Mairie.
- Restauration scolaire 26/02/2010

## **LE CINÉMA EXCELSIOR**

Nous avons soutenu le maintien de cette salle qui permet aux Saviniens de voir des films sur place sans avoir à se déplacer en voiture dans les villes voisines. Le problème de financement paraissant réglé, les travaux ont commencé ; le nouvel établissement comportera des salles modernes, un local d'accueil et de restauration. Ouverture avant fin 2010. Un atout culturel indéniable pour notre ville et pas de problèmes de parking à craindre : parkings à proximité et le soir, parking de la Mairie.

## **COMMISSIONS « PÔLE D'ORLY »**

Nous participons aux travaux du « Pôle d'Orly » : aménagement concerté de la plateforme Orly-Massy-Rungis : garantir les emplois, améliorer l'attractivité de la région tout en assurant un développement concerté du Pôle Orly vers d'autres activités que le « tout aérien » (qui est peu créateur d'emplois).

### **Nos participations :**

- Environnement et qualité de vie : 26/06/2009 – 17/11/2009
- Aménagements et développement : 7/07/2009

## **AGENDA 21 DU CONSEIL GENERAL**

Cette démarche a pour objet de faire participer les citoyens aux projets et aux décisions du Conseil général (travaux, aménagements, constructions...) au 21<sup>ème</sup> siècle.

- Propositions d'actions transmises en avril 2009
- Réunion plénière le 26/11/2009
- Réunions au Conseil général : 4

## **MUR ANTI-BRUIT**

Le dispositif construit au niveau de Clair Village ne semble pas donner satisfaction. Un bilan est demandé par les riverains à la DIRIF.

L'implantation au niveau de la rue Daniel-Niord serait retardée, voire abandonnée faute de crédits.

## **RELATIONS AVEC NOS ADHERENTS**

Conseils lors de litiges, conflits de voisinage, plaintes ou réclamations, assistance auprès de la Mairie et du Médiateur chaque fois que nécessaire.

## **RELATIONS AVEC LES ÉLUS**

- Mme Spicher-Bernier : réunion commune avec l'Association 3R – position sur le Tram-Train Evry-Massy.
- Mme Briand, députée : Bilan de son action : 9/10/2009 ; réunions sur le Tram-Train Evry-Massy.
- M. B. Mérigot dans ses fonctions de maire-adjoint, dans le cadre des actions sur le Tram-Train et les aménagements des bords de l'Orge.
- MM. J-F. Naut - C. Neuilly – D. Guetto (maires-adjoints) : dossiers traités par l'association.

**SITE INTERNET :** A consulter : <http://www.elan-savigny-environnement.org/>

## RAPPORT FINANCIER

SOLDE CREDITEUR AU 31 DECEMBRE 2008		20 331,37
<b>DEPENSES ANNEE 2009</b>		
Cotisations Autres Associations	438,00	
Assurance MACIF	78,09	
Tirages documents	1.216,50	
Affranchissements postaux	1.420,99	
Frais de fonctionnement	19,20	
Fournitures de bureau	337,86	
Abonnements journaux	46,00	
Frais divers	115,97	
Carte dépôt CREDIT MUTUEL	7,19	
Tenue de compte postal	8,00	
	-----	
<b>TOTAL DES DEPENSES :</b>	3 .687,80	-3.687,80
<b>RECETTES ANNEE 2009</b>		
Cotisations Adhérents	2.997,00	
Intérêts Livret Bleu	88,38	
Intérêts CAT (Tonic + Ass.)	350,55	
	-----	
<b>TOTAL DES RECETTES :</b>	3.435,93	+3.435,93
SOLDE CREDITEUR AU 31 DECEMBRE 2009 :		20.079,50

Marcel Martin (Trésorier) Janvier 2010

## LES MOTIONS PROPOSÉES AU VOTE DE L'ASSEMBLÉE

### MOTION N° 1 : **TRAM TRAIN EVRY MASSY**

Réunie le 10 avril 2010, l'Assemblée Générale d'ESE exprime à nouveau son refus de la version actuelle et demande la mise en chantier d'un nouveau projet :

- plus respectueux des intérêts des habitants de Savigny (notamment desserte de Grand Vaux)
- conservant et modernisant la ligne Juvisy – Versailles Chantiers
- ne faisant pas obstacle à l'amélioration de l'ensemble de la ligne C du RER

### MOTION N° 2 : **PANNEAUX ET AFFICHAGES PUBLICITAIRES**

Réunie le 10 avril 2010, l'Assemblée Générale d'ESE demande au Conseil d'administration d'engager une action en vue de réduire la dégradation de notre paysage, causée par les panneaux et affichages publicitaires, en faisant appel aux moyens suivants :

- Reportage photo
- Intervention auprès de Mme le Maire de Savigny-sur-Orge demandant le retour à une situation plus respectueuse de la qualité du cadre de vie
- Campagne de Presse

## DÉBAT AVEC LA SALLE

**Les échanges avec les personnes présentes ont porté principalement sur les points ci-dessous. Ces questions seront traitées par le CA et une information sera donnée.**

L'état sanitaire de GRAND VAUX est une atteinte grave à l'environnement.

Délabrement dans la Grand-Rue : un grand nombre de véhicules y circulent, et à des vitesses excessives, ou sont en stationnement illicite. Mise en danger des piétons. Etat affligeant des bâtiments et des commerces.

Dans l'ensemble de la ville, il manque un grand nombre de plaques de rues ; le nombre de plans de ville diminue. Il est proposé de dresser la liste des plaques manquantes.

Certains passages piétons sont insuffisamment identifiés : peinture effacée ; les pavés de couleur ne tranchent pas assez sur le gris de la chaussée.

Carrefour à 4 « stop » : quelles sont les règles de priorité ?

Les présents sont majoritairement favorables au dispositif qui améliore la sécurité. Par contre, les règles de priorité ne sont pas perçues clairement : simple priorité à droite ou priorité au premier arrivé ?

Cet hiver, le déneigement a été insuffisant (à noter cependant : le sel pollue gravement les cours d'eau).

Les conteneurs d'OM stationnés sur les trottoirs sont dangereux lorsqu'ils obstruent entièrement le passage des piétons.

Question : Par manque d'élagage, des arbres privés empiètent sur la voie publique au point d'obliger les piétons à descendre sur la chaussée. Réponse : Le signaler aux Services Techniques municipaux.

Intervention de l'association dans les questions de mitoyenneté

Réponse : Nous n'intervenons que pour des questions à caractère collectif. Nous pouvons cependant avoir une action d'assistance et de conseil (voir plus haut).

## VOTES

- Rapport moral : adopté à l'unanimité
- Rapport financier : adopté à l'unanimité
- Maintien de la cotisation à son niveau actuel (8 €) pour 2011 : adopté à l'unanimité
- Motion 1 : adoptée à l'unanimité moins 1 abstention
- Motion 2 : adoptée à l'unanimité

## RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mme Marie-Christine TOBAR, MM. Etienne LAMBERT et Marcel MARTIN, sortants, se représentent.

Mme Françoise ZAJAC a fait part de sa démission.

Mme Valérie PONSERRE et M. Dominique CATERINI font acte de candidature.

A l'unanimité, l'Assemblée reconduit les sortants et élit Mme Valérie PONSERRE ainsi que M. Dominique CATERINI membres du C.A. pour une durée de 3 ans.

Le Conseil d'Administration, qui compte 18 membres, se réunira prochainement pour constituer le Bureau.

**La présidente remercie les personnes qui sont venues à cette Assemblée Générale annuelle, et les invite à prendre le « pot de l'amitié »**

**Nous donnons rendez-vous à tous nos adhérents sur notre stand du FORUM DES ASSOCIATIONS au COSOM (Stade) de SAVIGNY les 11 et 12 SEPTEMBRE prochains. Ils y recevront le meilleur accueil.**

***Évelyne BOURNER (Présidente)***

***Roland GAUCHAT (Secrétaire)***